

« On ne peut pas perdre le jeune »

EMPLOI Didier Gosuin annonce la garantie jeunes pleinement opérationnelle en 2015

► Le ministre de l'Emploi et de la Formation a détaillé par le menu la garantie jeunes.
► Un « filet d'émancipation sociale » pour le directeur d'Actiris, Grégor Chapelle (PS).

Le contrat d'insertion socioprofessionnel estampillé « garantie jeunes » par l'Europe sera pleinement opérationnel en 2015. Le ministre de l'Emploi et de la formation, Didier Gosuin (FDF), le directeur général d'Actiris, Grégor Chapelle (PS), et la directrice générale de Bruxelles Formation, Olivia P'Tito (PS), ont présenté, vendredi, les détails de cette mesure phare du nouveau gouvernement bruxellois.

1 Une initiative européenne. Recommandée par la Commission européenne en avril 2013, la garantie jeunes vise à proposer aux jeunes de moins de 25 ans, dans les 4 mois qui suivent leur sortie de l'enseignement ou la perte de leur emploi, qui un stage, qui une formation, qui un apprentissage, qui un emploi. Cette initiative s'inspire de politiques menées en la matière dans les pays scandinaves et en Autriche. Selon une évaluation d'Eurofound, en 2011, en Finlande, 83,5 % des jeunes sans emploi ont retrouvé du travail grâce à une offre reçue dans les 3 mois suivant leur inscription au chômage.

2 Un axe phare de la législation. L'emploi et la formation des jeunes sont annoncés comme LA priorité du gouverne-

ment dans une Région où le taux de chômage des jeunes a atteint un niveau alarmant : 31,1 % en octobre 2014. Dans cette optique, la garantie jeunes constitue un levier d'action supplémentaire. Elle doit permettre d'étendre une mesure d'accompagnement des jeunes déjà existante au sein d'Actiris. Le dispositif est appelé à se décliner en plusieurs axes : information et orientation des jeunes, formation, stages, emploi... Le financement prévu est de 39 millions d'euros pour les années 2014-2015, qui doivent être financés à 2/3 par les fonds européens - toujours en souffrance - et 1/3 par la Région.

3 3.000 formations, 2.000 stages, 1.000 emplois. Didier Gosuin s'est engagé à proposer, dans le cadre de la garantie jeunes, 3.000 formations par an,

ainsi que 2.000 stages et 1.000 emplois. En moyenne, quelque 12.000 jeunes s'inscrivent chaque année chez Actiris à la fin de leurs études. Seulement la moitié trouvent un emploi dans les 6 mois qui suivent leur inscription. Ce dont les autres ont besoin, explique-t-il, c'est d'une solution personnalisée. C'est ce processus qui va être renforcé. Du côté d'Actiris, il est prévu que, trois fois par semaine, 136 conseillers se consacrent uniquement au public jeune. Première étape : un test qui doit permettre d'évaluer leur connaissance du néerlandais.

Chacun d'entre eux devra ensuite présenter un projet professionnel et un CV en ordre. Chaque conseiller gèrera un « portefeuille » de jeunes et sera chargé de leur trouver une solution dans les 6 mois. Dans l'intervalle, ils resteront en contact,

soit direct, soit par téléphone ou mail. L'objectif est donc à la fois quantitatif mais aussi qualitatif, a insisté Grégor Chapelle (PS), le directeur général d'Actiris qui voit la garantie jeunes comme un « *filet d'émancipation sociale* » et non de « *sécurité sociale* ». Du côté de Bruxelles Formation, on créera 1.000 places de formation supplémentaires dès 2015. Désormais compétent pour commander des formations aux opérateurs bruxellois (Bruxelles Formation et VDAB Brussel), Actiris bénéficiera, pour ce faire, d'une enveloppe de 3,5 millions d'euros. Enfin, 4 millions d'euros seront consacrés à des stages européens et 3,7 millions d'euros à la création de 125 postes dans le cadre des conventions premier emploi dans les organismes d'intérêt public (Stib, Port de Bruxelles...).

4 « Les employeurs doivent jouer leur rôle ». L'une des clefs de la réussite de la garantie jeunes sera la manière dont les employeurs joueront le jeu, explique Grégor Chapelle, qui, s'il se dit très satisfait de la manière dont ils transfèrent les offres d'emploi - 4 fois plus en octobre 2014 que le même mois l'année précédente - se plaint du manque de relais en ce qui concerne les stages : « *On sait cependant qu'une des raisons (qui explique cette frilosité), ce sont les critères d'éligibilité qui sont trop stricts et c'est pourquoi je suggère au gouvernement de les revoir, mais, une autre raison, c'est que les employeurs n'en font pas assez. On ne peut pas faire plus : avoir un jeune pendant 6 mois pour un coût de 200 euros par mois ! Un moment, l'employeur doit aussi pouvoir prendre la formation à sa charge.* » ■

FABRICE VOOGT

L'opposition entre doute et hostilité

RÉACTIONS

Michaël Verbauwheide (PTB) :

« Ces stages sont des emplois précaires déguisés qui créent une spirale négative sur les conditions de travail. La plupart des grandes entreprises les utilisent en dehors de tout objectif de formation ou de perspectives d'emplois durables. C'est de l'emploi à bas coût pour elles : elles ne doivent déboursier que 200 € par mois. Le reste du maigre salaire que reçoivent ses stagiaires (environ 800 €) est payé par la collectivité. Le gouvernement brade les jeunes. La publicité d'Actiris annonçant fièrement "un jeune à 200€ par mois" est révélatrice. »

Le groupe MR : « Sur le principe, le MR soutient la garantie jeunesse. Au vu des informations parcellaires, nous regrettons que les objectifs chiffrés soient toujours aussi modestes, au regard

de la réalité de terrain. En effet, les 1.650 stages de transition ne trouvent pas tous preneur, alors qu'il y a 12.000 jeunes chômeurs en Région bruxelloise ! Plus globalement, le MR s'interroge sur la disponibilité du cofinancement européen, pourtant garanti noir sur blanc dans la déclaration de politique générale. »

Zoé Genot (Ecolo) : « Nous estimons qu'il y a un risque d'effet d'aubaine pour les entreprises qui utilisent de la main-d'œuvre à bas coût. Avec le risque de destruction d'emplois classiques ou même des jobs étudiants qui ont un coût plus élevé pour l'entreprise. Si ce système permet l'embauche symbolique de jeunes mais qu'ils courent le risque, ensuite, de devenir demandeurs d'emploi de longue durée, ce sera un échec. » ■

F.V.